



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Montreuil, le 31 mars 2022

À Frédérique Vidal, ministre de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

Objet : Rupture d'égalité pour les concours et procédures concernant les enseignants-chercheurs du MESR

Référence : 2022/SG/JMN/007

Madame la Ministre,

Depuis hier soir, la plateforme galaxie, point de passage obligé pour toutes les opérations relatives au recrutement, à la promotion, aux primes des enseignants-chercheurs de votre ministère, est en déni de service répété, voire systématique, empêchant ainsi les candidats, qu'ils soient déjà en poste au sein du MESR ou non, de finaliser leur candidature.

La numérisation des services publics est une chose, la garantie de l'égalité de traitement et de l'égal accès au service public, droit essentiel au coeur des principes républicains et démocratiques, en est une autre ! Le plantage de la plateforme *galaxie* constitue de fait une rupture d'égalité, que je suis au regret de constater par la présente.

Je vous demande donc, afin de garantir ce principe d'égalité entre les citoyennes et les citoyens, **de repousser immédiatement et en urgence toutes les dates buttoirs des actes administratifs actuellement en cours sur la plateforme galaxie.**

En un second temps, une fois l'urgence passée, il me semble de la plus impérieuse nécessité de questionner sérieusement tous les aspects des procédures numériques actuellement en place au sein du MESR (pertinence, méthodes mises en oeuvre, algorithmes, implémentation, déploiement, opérations, maintenance, évolution, ...), afin que cesse ces situations de déni de service régulières, qui placent dans le plus profond désarroi et dans un stress profond tous les usagers de ces plateformes.

Cette catastrophe industrielle est d'autant moins acceptable qu'elle semble extrêmement coûteuse, à en croire le rapport sénatorial publié le 17 mars 2022, révélant que le gouvernement dépense plus d'un milliard d'€ par an auprès de sociétés de conseil privé, dont plus de 50 % dans le conseil informatique.

En vous remerciant par avance pour votre action immédiate et pour votre réponse,

Veuillez croire, Madame la ministre, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Jean-Marc NICOLAS
Secrétaire général

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28
+33 (0)6 01 79 89 69

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr

Jean-Marc NICOLAS
Secrétaire Général de la CGT FERC Sup